

Certificat d'urba refusé

Par **Joelvaccari**, le **06/10/2018** à **07:12**

Bonjour

Entrepreneur de maçonnerie je compte urbaniser mon terrain avec au préalable de très gros travaux d'aménagements-viabilité (200 000€), que je compte financer avec un crédit d'une part, et par la vente d'une parcelle détachée pour laquelle une DP a été acceptée par la commune

N'étant Pas très doué en administratif, j'ai missionné une personne pour faire les demandes de CU en mairie et permettre le raccordement des réseaux, protection incendie par le chemin limitrophe à ma parcelle

Il se trouve qu'il a déjà déposé 2 demandes de CU refusées suite (selon ses dires), à un recours d'une voisine qui aurait les bras longs en mairie, et qui invoquerait ne souhaiter aucunes espèces de construction à proximité de chez elle

Pour info ma parcelle est entourée de constructions elle se situe au nord de cette dame, donc à l'opposé de son lieu de vie et elle même est dans un lotissement avec maisons accolées, mais bref, ce que je trouve surprenant c'est que d'une part un recours doit être motivé par un motif sérieux et recevable et quand bien même il aboutirait la mairie n'aurait elle pas obligation de me notifier ce refus par écrit ce qui me permettrait à mon tour de déposer un recours

Donc ayant des doutes sérieux sur la personne sensée gérer tout ça je compte reprendre la main, qui peut me conseiller pour anticiper tous les risques car le temps presse

Merci d'a

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/10/2018** à **09:07**

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant et non un forum juridique.

Merci pour votre compréhension.